

DE

L'ARDECHE

CONSEIL GENERAL

Séance du 5 Décembre 2011

Voeu

Déposé par M. Hervé SAULIGNAC (au nom du Groupe Majorité Départementale de Gauche)

Rapporteur : M. Hervé SAULIGNAC

**OBJET : POLITIQUE ENERGETIQUE RESPONSABLE**

Suite à la tenue de la Commission Administration Générale, Finances, Personnel, Sécurité élargie au cours de laquelle a été déposé le voeu,

LE CONSEIL GENERAL DE L'ARDECHE,

réuni en séance le 5 Décembre 2011, sous la présidence de Monsieur Pascal TERRASSE

**ADOpte A L'UNANIMITE  
des suffrages exprimés (M. Robert COTTA ne prenant pas part au vote)**

le voeu suivant en faveur d'une politique énergétique responsable :

Le rôle de la politique, ce n'est pas de jouer avec les peurs. Ca n'est pas non plus de vouloir prolonger le passé. Le rôle de la politique c'est d'engager le futur sur la voie du progrès, pour nos enfants et les générations suivantes.

Après le drame de Fukushima, tandis que les réserves de pétrole s'amenuisent et que nous avons l'obligation de réduire nos consommations de CO2, la France doit réussir sa transition énergétique. Il s'agit de sortir progressivement du tout-pétrole pour les transports et du tout-nucléaire pour l'électricité.

Les Assises de l'énergie organisées le 18 novembre 2011 ont mis en évidence cette aspiration partagée par le plus grand nombre d'entre nous.

Le département de l'Ardèche, plus que tout autre, est largement concerné par le débat national qui s'installe dans notre pays à travers la présence sur son territoire d'un parc électronucléaire construit sur les communes de Cruas-Meysse il y a maintenant 25 ans. Mais le département de l'Ardèche est également un important producteur d'énergie renouvelable avec l'équivalent de 22 % de ses besoins couverts, notamment par l'hydraulique.

Nous ne pouvons faire fi de cette réalité complexe qui ne peut se satisfaire de positions simplistes ou caricaturales que brandissent les tenants du tout-nucléaire comme les tenants d'une sortie rapide de ce mode de production.

Parce que de nombreuses familles ardéchoises sont concernées au 1<sup>er</sup> chef par ce sujet d'intérêt national, nous considérons que ce débat ne peut être l'otage des uns ou des autres. En effet, nous ne pouvons ignorer les Ardéchoises et les Ardéchois, nombreux, dont l'activité est liée directement ou indirectement à cette filière. Pas plus que nous pouvons nier les atouts de cette technologie, quelles que soient ses faiblesses, l'excellence de notre industrie, le potentiel qu'elle représente et le savoir faire des salariés de ce secteur.

Mais dans le même temps, nous ne pouvons dissocier cette question des aspirations collectives qui tiennent à 4 grands principes : l'indépendance, la sécurité, l'emploi et le pouvoir d'achat.

Le Conseil Général de l'Ardèche s'inscrit donc résolument dans un objectif de diversification de nos sources d'énergie. Si nous ne faisons rien, notre retard en matière d'énergies renouvelables s'accroîtra, à l'image de notre écart de performance avec nos pays voisins et notamment l'Allemagne (230 000 emplois contre 40 000 en France).

Le Conseil Général de l'Ardèche demande donc à ce que soit recherché un scénario volontariste et pragmatique qui consiste à réduire à l'horizon 2025 la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% et à faire monter celle des énergies renouvelables, tout en maîtrisant notre consommation.

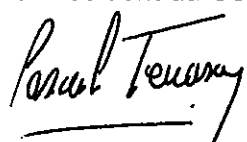
Cet objectif passera par 5 exigences majeures :

1. Sobriété énergétique à travers une politique ambitieuse sur le bâti,
2. Encouragement aux modes de transport collectif et à une politique industrielle adaptée,
3. Diversification du bouquet énergétique,
4. Protection des consommateurs qui doivent bénéficier de la meilleure énergie au meilleur prix,
5. Mise en œuvre d'un grand pôle public de l'Énergie.

Réussir la transition énergétique est donc un impératif économique, social et écologique. C'est le choix de l'avenir et celui de la responsabilité. C'est aussi le choix de l'Ardèche qui refuse un statu quo dangereux et menaçant pour la filière nucléaire dont nous devons assumer la charge, mais qui refuse aussi le scénario irresponsable et irréaliste d'une sortie du nucléaire.

Considérant que nous héritons des choix faits par nos prédécesseurs et que nous avons obligation morale de les assumer, considérant aussi notre aspiration à une société porteuse d'espoir par le développement massif des énergies renouvelables, les Conseillers Généraux de l'Ardèche appellent à la mise en œuvre d'une politique énergétique équilibrée et responsable.

Le Président du Conseil Général,



Pascal TERRASSE